

1<sup>ers</sup> foals en 2020

By *Invincible Spirit*

3 000 € H.T.L.F.

**Owen**

vous présente la rubrique  
**Au cœur de l'Actu**

## Antoine Gilibert : « J'invite tous les propriétaires à rejoindre notre nouvelle association »

Tout récemment élu président de la Fédération des propriétaires du Galop, Antoine Gilibert veut offrir plus de services à ses futurs adhérents, leur promet plus de poids politique et va appliquer un pourcentage moins élevé sur leurs gains en course.

### Jour de Galop. – Pourquoi avoir accepté d'être le premier président de la Fédération des propriétaires du Galop ?



**Antoine Gilibert.** – Ce projet de Fédération des Propriétaires m'a immédiatement passionné, dans la continuité des dernières élections et après avoir échangé avec de nombreux amis adhérents de différents syndicats. Chaque année, j'achète des chevaux. Parfois ça se passe bien, parfois moins bien... Mais dans 100 % des cas,

quand on a un problème, on est le plus souvent en manque d'interlocuteurs. Si je paie une cotisation toute l'année, je veux qu'on m'aide en cas de problème, qu'on me donne des conseils, que le permanent de l'association soit joignable, que la responsabilité se déclenche rapidement, etc.

### C'est la promesse de votre nouvelle Fédération ?

Au niveau des services, oui. Et c'est un engagement que nous tiendrons, d'autant plus facilement que la Fédération du Galop – qui rassemble la Fédération des éleveurs du Galop et la toute nouvelle Fédération des propriétaires du Galop – est la seule association professionnelle française à avoir un véritable staff. Dans toutes les autres, il y a un unique employé permanent, le plus souvent à temps partiel, qui fait un peu de tout. Alors qu'à la Fédération, il y a quatre employés permanents à plein temps, chacun spécialiste dans son domaine, et qui s'appuient eux-mêmes sur un réseau d'experts recrutés au fil des années, notamment en matière juridique et fiscale. ●●●

NOUVEAU en 2020

**SILVERWAVE**

1.67m • HARAS DE LA CROIX SONNET

Un gagnant de Gr1, Gr2, Gr3  
à l'arrivée de tous les Classiques  
au tarif exceptionnel de 2.500 € H.T.

**Invaincu à 2 ans**

Grand Prix de Saint-Cloud **Gr1**  
Prix Foy **Gr2**  
Grand Prix de Chantilly **Gr2**  
Prix La Force **Gr3**  
sur les distances de 1.700 à 2.400m

**Un excellente famille maternelle pour le plat et pour l'obstacle :**  
frère de Stormy River (Gr1, étalon) et Saphir River (2<sup>e</sup> Gr1 obst.)

Haras de la Croix Sonnet : 06.07.22.52.76  
Guy Petit : 06.07.32.13.44 // Noëlle Hosselet : 06.21.29.09.35

●●● *Antoine Gilibert*

En termes de services exclusifs, nous offrirons aussi à nos membres une veille règlementaire constante. Sans oublier la responsabilité civile, qui est l'élément essentiel de toute association de propriétaires.

**Tout cela a un coût. Quelles sont les conditions d'adhésion à la Fédération ?**

D'abord le plus important : le prélèvement sur les gains de courses sera de 0,3 %, là où les autres associations sont plutôt à 0,4 % voire de 0,5 %. À la fin de l'année, cela fera une sacrée différence !

Et pour la partie fixe annuelle, ça sera 50 €... Et la cotisation sera offerte à tous ceux qui sont déjà membres de la Fédération des éleveurs. Je les invite à nous rejoindre en leur disant qu'ils apprécient déjà la qualité des services rendus – et qu'en plus, ça va leur coûter moins cher.

**Politiquement, comment vous situez-vous ?**

Dans la défense des propriétaires au plus haut niveau de France Galop ! Le problème, ce n'est pas la politique en elle-même ; le problème c'est d'être bien représenté au Conseil d'administration de France Galop, pour pouvoir y peser. J'y ai moi-même siégé pendant plusieurs années



et, actuellement, notre Fédération est le mouvement associatif qui y est le plus fortement représenté, en particulier avec la vice-présidence de Loïc Malivet (administrateur-éleveur) et avec Antonia Devin (administrateur-propriétaire), plus tous nos représentants au Comité et dans les conseils.



Cela veut dire que, dès le jour de son adhésion, le propriétaire membre de notre association sera représenté et défendu. J'ajoute, dans la même logique, un siège social à proximité

immédiate de France Galop, facilitant les relations avec les différents services, puisque nous sommes dans les mêmes bureaux ! Et j'ai envie de conclure en disant que l'avenir va nous rapprocher du Trot. Dans quatre ans, nous serons peut-être amenés à élire seulement 50 % du futur Comité commun. Il est donc plus que jamais temps de nous réunir dans une structure centrale puissante.

J'invite tous les propriétaires à rejoindre notre nouvelle association, la Fédération des propriétaires du Galop.

*Bio express*

Propriétaire en plat et en obstacle  
Éleveur  
Président de la Société des courses de Compiègne  
Ancien administrateur de France Galop

**BATTLE**

Galileo x Anna Karenina  
2.500 € H.T.

**OF MARENGO**

*La polyvalence*



**Des gagnants en plat...**

15 vict. avec ses 1<sup>ers</sup> 2ans en 2018  
et 35 vict. en 2019 avec ses 2 et 3ans

**... et en obstacle !**

Maria Magdalena : 4 vict. en 2019  
et 2<sup>e</sup> de Listed en GB  
Sean Says débute victorieusement le 15 janv. en IRE

Acclamation x Mahalia  
2.500 € H.T.

**JOHNNY**

**BARNES**



*1<sup>ers</sup> Yearlings en 2020*

**Son seul foal passé en vente  
chez Arqana a atteint 25.000 €**  
+ 10 fois le prix de saillie

**Quatre victoires dont deux à 2 ans**  
Lauréat du Prix Quincey (Gr3)  
et 2<sup>e</sup> du Critérium International (Gr1)



Mathieu Daguzan Garros +33 (0)6 81 41 25 55  
harasdesgranges@free.fr